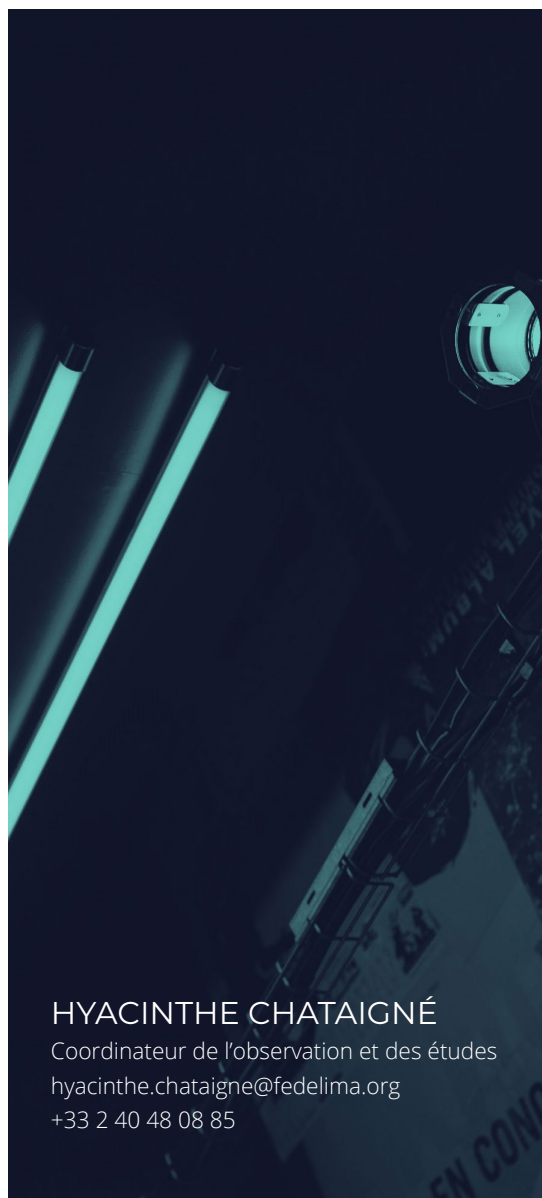




**INDICATEURS CLÉS
DE LA FEDELIMA**

MARS 2020

**DONNÉES 2018
PAR TYPOLOGIES**



HYACINTHE CHATAIGNÉ

Coordinateur de l'observation et des études
hyacinthe.chataigne@fedelima.org
+33 2 40 48 08 85

La FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) a pour fonction transversale l'observation et la production d'analyses et d'études. Elle a pour cela développé et mise en œuvre depuis 1999, l'Observation Participative Partagée (OPP). Cette méthode, ou philosophie d'action, repose sur l'accompagnement et l'implication des observés tout au long du travail d'enquête. Cette démarche méthodologique favorise la concertation par un travail collectif de diagnostic et d'analyses à partir des données partagées avec les participants. Ce travail d'observation pérenne permet chaque année l'actualisation d'indicateurs d'activité des structures membres de la fédération.

Les indicateurs clés qui suivent sont extraits de l'enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA auprès de ses membres/adhérents durant l'année 2019. 117 lieux sur les 139 adhérents de la fédération ont participé à cette enquête, portant sur leur exercice d'activité 2018. Les données chiffrées communiquées dans ce document ne portent cependant que sur 110 structures ayant renseigné la totalité de leurs informations, soit 79,1% des adhérents de la FEDELIMA.

Suite à la publication des chiffres clés - données 2018 en novembre 2019, ce second volet apporte un éclairage plus précis sur la réalité des lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA. Ces informations doivent permettre à la fois de mieux comparer la réalité des lieux et projets de musiques actuelles et de mieux appréhender la diversité des structures composant notre fédération.

Ce document propose en ce sens, une sélection d'indicateurs, tels la jauge de l'unité scénique principale, le nombre de dates diffusées à l'année, la hauteur de budget, le pourcentage de financements publics, le nombre de salariés permanents en ETP (Équivalent Temps Plein), le

pourcentage de contrats en emplois aidés, la répartition sexuée des équipes (...) en lecture comparative selon six grandes entrées typologiques.

TÉLÉCHARGER LES CHIFFRES CLÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ :



LES 8 ENTRÉES TYPOLOGIQUES

01
p.5

PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

- Lieux dédiés musiques actuelles
- Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques
- Projets dédiés musiques actuelles sans équipement fixe

02
p.6

PAR TYPES DE TERRITOIRES

- Urbain
- Urbain en environnement rural
- Rural

03
p.7

PAR TYPES DE MODES DE GESTION

- Association
- EPCC
- Régie personnalisée
- Régie directe

04
p.9

PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

- Structure privée
- Structure publique

05
p.10

PAR LABELLISATION SMAC

- Labellisé SMAC
- Non labellisé SMAC

06
p.11

PAR HAUTEURS DE BUDGETS

- Moins de 250 000€
- De 250 000€ à 499 999€
- De 500 000€ à 749 999€
- De 750 000€ à 1 499 999€
- 1 500 000€ et plus

07
p.12

PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

- Sans salarié·e·s permanent·e·s
- Moins de 5 postes
- De 5 à 9 postes
- De 10 à 14 postes
- 15 postes et plus

08
p.13

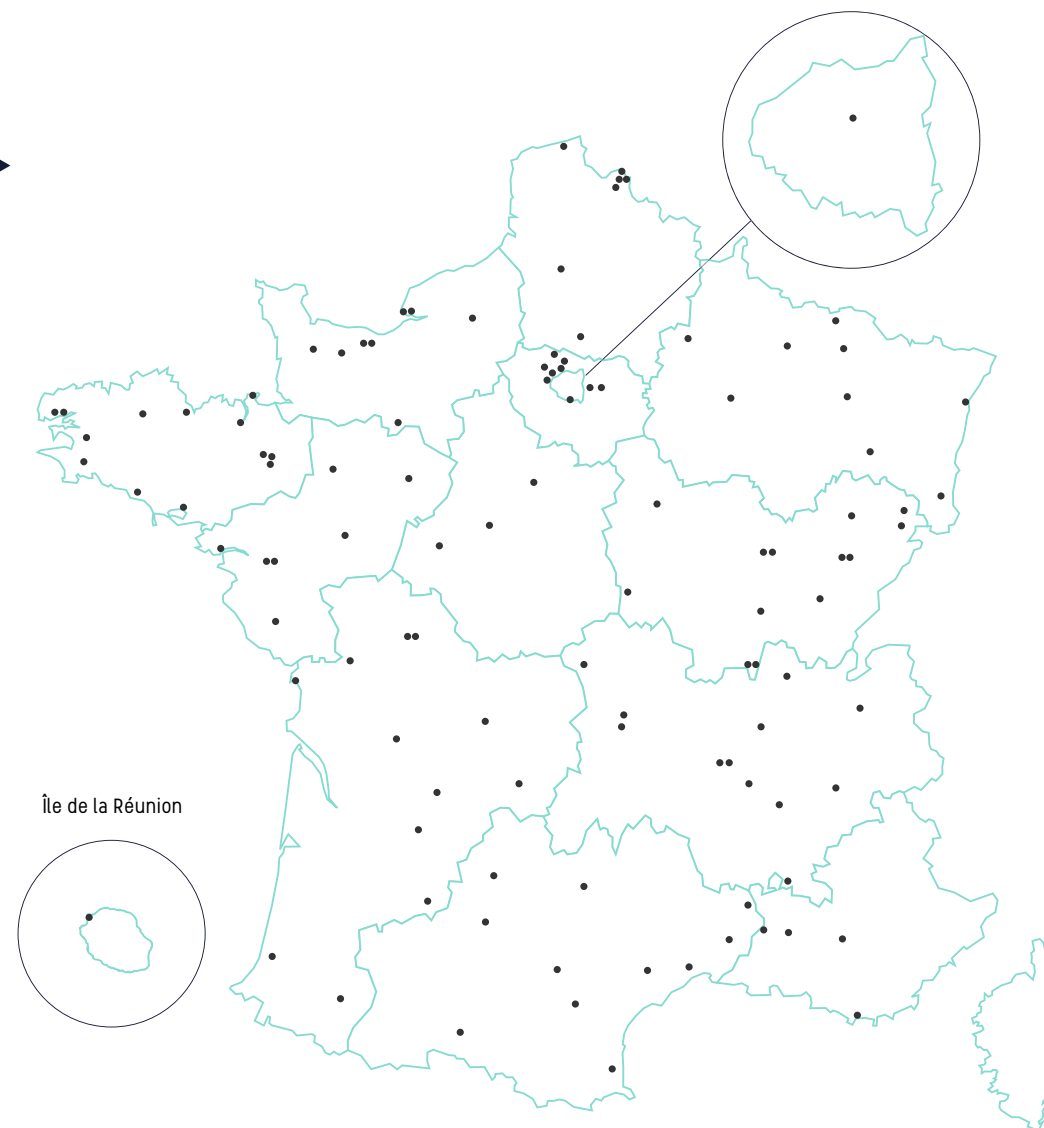
PAR TAILLES D'ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION

- Sans équipement de diffusion
- Moins de 300 places
- De 300 à 599 places
- De 600 à 899 places
- 900 places et plus

LISTE DES ADHÉRENTS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE ANNUELLE EN 2019

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête en 2019 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montluçon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6PAR4 (Laval) • L'Aéronef (Euralille) • Ampli (Billère) • Antipode MJC Rennes (Rennes) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte-Croix-Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • La BAM / Les Trinitaires (Metz) • Le Bastion (Besançon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Lo Bolegason (Castres) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Café Charbon (Nevers) • Le Camji (Niort) • La Carène (Brest) • Le Cargō (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Cave (Argenteuil) • La Cave à Musique (Mâcon) • La Cave aux Poètes (Roubaix) • Le CEM (Le Havre) • Le Chabada (Angers) • Le Chato'do (Blois) • La Cigale (Nyons) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • La Clef (Saint-Germain-en-Laye) • Le Club (Rodez) • Collectif PAN (Caen) • Le Confort Moderne (Poitiers) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • La Cordonnerie (Romans-sur-Isère) • Le Crescent (Mâcon) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemain Qui Chantent (Tulle) • D'jazz Kabaret (Dijon) • Le DOC (Saint-Germain-d'Ectot) • Les Docks (Cahors) • Echo System (Scey-sur-Saône) • L'Echonova (Saint-Avé) • ElMediator (Perpignan) • L'EMB Sannois (Sannois) • L'Espace Culturel Django Reinhardt (Strasbourg) • Le Fil (Saint-Etienne) • File 7 (Magny-le-Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • Fuzz'Yon (La Roche-sur-Yon) • Gaga Jazz (Saint-Étienne) • La Gare (Maubec) • Glazart (Paris) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard+ (Nilvange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone (Lorient) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Le Confort Moderne (Poitiers) • Le Kabardock (Le Port) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint-Vincent-de-Tyrosse) • La Luciole (Alençon) • La Lune des Pirates (Amiens) • Melrose (Saint-Agathon) • MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse) • MJC Manosque (Manosque) • LA Moba (Bagnols-sur-Cèze) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Le Novomax (Quimper) • L'Observatoire (Cergy) • L'Orange Bleue (Vitry-le-François) • Paloma (Nîmes) • Le Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Châteaurenard) • La Péniche (Chalon-sur-Saône) • Le Périscope (Lyon) • Plages Magnétiques (Brest) • Le Plan (Ris-Orangis) • La Poudrière (Belfort) • La Puce à l'Oreille (Riom) • Le Rio Grande (Montauban) • Le Rocksane (Bergerac) • La Rodia (Besançon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périgueux) • Le Sax (Achères) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Sonambule (Gignac) • La Souris Verte (Epinal) • Stereolux (Nantes) • Superforma (Le Mans) • Tandem (Toulon) • La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-Lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu (Rennes) • La Vapeur (Dijon) • Victoire 2 (Saint-Jean-de-Védas) • Le Vip (Saint-Nazaire)



1 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA peuvent être répartis en 4 grandes catégories de structures avec des spécificités et des modes de structuration différents.

- **Les lieux dédiés musiques actuelles** (84 structures, soit 76,4%)
Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) sont dédiées aux musiques actuelles.
- **Les lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires** (10 structures, soit 9,1%)
Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activités (loisirs, sports, social, etc.).
- **Les lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques** (5 structures, soit 4,5%)
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidences, d'accompagnement de groupes (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.

- **Les projets dédiés musiques actuelles sans équipement fixe** (11 structures, soit 10,0%)
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet culturel à l'année mais qui n'ont pas d'équipement dédié et/ou qui développent un projet en itinérance sur un territoire.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES INDICATEURS UTILISÉS :

Le **nombre moyen de dates en salle diffusés par an** correspond au total des dates organisées en productions (productions, coproductions, coréalisation, coorganisation), locations et mises à dispositions gratuites.

Les **financements publics** correspondent à l'ensemble des aides publiques (subventions de fonctionnement, aides aux projets spécifiques et aides à l'emploi) versées par les différents partenaires publics et/ou sociétés civiles pour la mise en oeuvre du projet de la structure.

Les **subventions de fonctionnement** correspondent aux subventions publiques versées par les collectivités locales et l'État, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de la structure. Elles n'intègrent ni les aides aux projets spécifiques (ou financements fléchés sur des actions ponctuelles) ni les aides à l'emploi.

Les **recettes propres** correspondent aux produits d'exploitation de la structure hors subventions de fonctionnement, aides aux projets et aides à l'emploi.



| TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS |
|---|-----|--------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES HOMMES |
| ● Lieux dédiés musiques actuelles | 84 | 76,4% | 607 places | 65 | 1 263 156 € | 62,2% | 52,1% | 9,2% | 0,9% | 33,8% | 9,6 ETP | 7,3% | 40,1% 59,9% |
| ● Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires | 10 | 9,1% | 634 places | 67 | 1 144 705 € | 59,4% | 43,0% | 15,4% | 1,1% | 33,7% | 14,1 ETP | 7,7% | 54,8% 45,2% |
| ● Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques | 5 | 4,5% | 176 places | 26 | 848 586 € | 66,7% | 51,7% | 12,7% | 2,2% | 21,8% | 6,2 ETP | 14,5% | 29,9% 70,1% |
| ● Projets dédiés MA sans équipement fixe | 11 | 10,0% | 364 places | 25 | 333 603 € | 61,1% | 44,9% | 13,3% | 2,8% | 35,5% | 3,0 ETP | 29,5% | 47,1% 52,9% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 028 853 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% 58,3% |

2 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE TERRITOIRES

Les structures membres de la FEDELIMA sont implantées sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais dans des environnements territoriaux très disparates. En effet, porter un projet musiques actuelles sur un territoire rural avec une faible densité de population n'implique pas les mêmes problématiques, les mêmes coûts de fonctionnement, que de porter ce même projet dans une grande métropole. C'est pourquoi, il peut être nécessaire de répartir et classer les structures par type de territoire afin d'affiner la lecture de leur fonctionnement.

Cette nomenclature a été constituée sur la base des chiffres du dernier recensement de la population française produits par l'INSEE. Les catégories définies ci-dessous ne correspondent cependant pas aux définitions posées par l'INSEE. Elles ont été définies à partir de l'observation des structures adhérentes à la FEDELIMA, en fonction des spécificités observées liées au territoire d'implantation et en croisant des données sur le nombre d'habitants, la densité de population des communes, intercommunalités et départements.

- **Milieu urbain** (78 structures, soit 70,9%) : cette catégorie concerne les structures implantées dans des villes de + de 40 000 habitants avec une densité de population moyenne de 4 500 habitants/km². Elle concerne également des structures implantées sur des communes périurbaines, parfois peu peuplées, mais avec une densité de population moyenne de 2 000 habitants/km².
- **Milieu urbain en environnement rural** (21 structures, soit 19,1%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des petites villes (- de 25 000 habitants) ou villes moyennes (- de 40 000 habitants) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitants de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitants/km²).
- **Milieu rural** (11 structures, soit 10,0%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des communes de moins de 10 000 habitants et de faibles densités de population (moins de 400 habitants/km²).



| TYPES DE TERRITOIRES | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS | |
|---------------------------------|------------|---------------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|--------------|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES | HOMMES |
| ● Urbain | 78 | 70,9% | 633 places | 65 | 1 381 943 € | 61,3% | 51,9% | 8,7% | 0,8% | 34,6% | 10,7 ETP | 6,5% | 39,4% | 60,6% |
| ● Urbain en environnement rural | 21 | 19,1% | 422 places | 49 | 651 015 € | 65,0% | 50,9% | 12,4% | 1,6% | 31,0% | 6,5 ETP | 14,2% | 42,8% | 57,2% |
| ● Rural | 10 | 10,0% | 382 places | 33 | 363 805 € | 61,4% | 40,3% | 18,0% | 3,1% | 29,7% | 4,0 ETP | 25,8% | 55,5% | 44,5% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% | 58,3% |

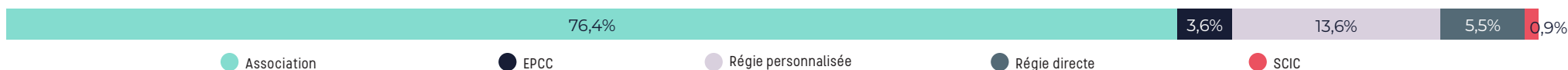
3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION

En termes de modes de gestion, les membres de la FEDELIMA sont en grande majorité des structures juridiques de droit privé à but non lucratif (84 associations) ou à lucrativité limitée (1 SCIC), pour un total de 77,3%, les établissements publics (au nombre de 19) et régies (au nombre de 6) représentant en revanche moins d'un quart des structures, soit 22,7%.

Parmi les structures gestionnaires de droit privé, 12,2% ont une Délégation de Service Public (DSP), forme de contractualisation par laquelle une personne morale de droit public, ici la commune ou l'intercommunalité propriétaire du bâtiment, confie à un délégataire la gestion d'un service public, ses apports financiers étant liés à un cahier des charges précis des activités à conduire. La mise en oeuvre des DSP est soumise au code des marchés publics, et donc à la procédure d'appel d'offres.

On notera également que les EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) gèrent les équipements de plus grande taille, qui pour la majorité développent des projets pluridisciplinaires, avec une jauge moyenne de 944 places, un budget moyen musiques actuelles de 1,9 M€, et près de 15 salariés permanents en ETP (Équivalent Temps Plein). Comme le montre le tableau qui suit, les moyennes sont nettement plus faibles pour l'ensemble des associations.

Le mode de gestion en régie personnalisée est majoritairement adopté pour les projets musiques actuelles nés depuis une dizaine d'années.



| MODES DE GESTION | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS |
|---------------------------------|------------|---------------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES HOMMES |
| ● Association | 84 | 76,4% | 522 places | 58 | 1 021 402 € | 60,2% | 47,4% | 11,4% | 1,4% | 34,5% | 8,7 ETP | 11,9% | 43,3% 56,7% |
| ● EPCC | 4 | 3,6% | 945 places | 85 | 1 920 278 € | 65,5% | 50,5% | 15,0% | 0,1% | 33,2% | 14,7 ETP | 0,0% | 41,1% 58,9% |
| ● Régie personnalisée | 15 | 13,6% | 802 places | 67 | 1 873 251 € | 63,5% | 57,4% | 5,6% | 0,5% | 32,9% | 12,6 ETP | 5,8% | 40,7% 59,3% |
| ● Régie directe | 6 | 5,5% | 406 places | 37 | 615 958 € | 91,2% | 85,8% | 5,4% | 0,0% | 8,8% | 5,6 ETP | 0,0% | 28,8% 71,2% |
| ● SCIC* | 1 | 0,9% | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - - |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% 58,3% |

* Cette structure étant la seule SCIC du panel, les informations la concernant ne sont pas communiquées dans ce tableau.

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION - DÉFINITIONS

- **Association** (84 structures, soit 76,4%) : une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices. Ce mode de gestion est dit de « droit privé ». La gouvernance de la structure, porteuse du projet de la structure, est majoritairement composée de personnes physiques. Y sont associées parfois des personnes morales, mais rarement des collectivités territoriales nommées alors « membres de droits ». Les salariés sont embauchés sous contrat de droit privé. Les collectivités et l'État sont des partenaires des associations parfois commanditaires (ex : DSP, subventions apportées à des appels à projets...).
- **EPCC** (4 structures, soit 3,6%) : les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'État un établissement public de coopération culturelle (EPCC). L'EPCC est constitué de plusieurs collectivités publiques (collectivités territoriales et/ou État) et est chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée des différentes collectivités publiques porteuses du projet (personnes morales) mais peuvent également comporter des personnes qualifiées issues de la société civile. Les salariés sont embauchés sous contrat de droit privé hormis la direction et le comptable.
- **Régie personnalisée** (15 structures, soit 13,6%) : une régie personnalisée est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel, prenant la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet et peut associer d'autres personnalités morales et/ou des personnes qualifiées. Les salariés sont embauchés sous contrat de droit privé hormis la direction et le comptable.
- **Régie directe** (6 structures, soit 5,5%) : les structures ayant un mode de gestion en régie directe sont gérées directement par la collectivité porteuse du projet. La régie peut être à autonomie financière, bénéficiant d'une enveloppe budgétaire propre alors que la régie directe est directement gérée par les services financiers de la collectivité. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». Les salariés ont un statut de droit public.
- **SCIC** (1 structure, soit 0,9%) : la société coopérative d'intérêt collectif est régie par le code du commerce, quel que soit son objet, en raison de sa forme juridique (SARL, SAS, SA ou SA). Elle peut concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multisociétariat), le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et la gestion désintéressée (réinvestissement dans l'activité des excédents). Elle se constitue un patrimoine propre. L'impartageabilité de ses réserves (c'est-à-dire l'impossibilité de les incorporer dans le capital social ou de les distribuer) préserve la Scic d'une prise de contrôle majoritaire par les investisseurs extérieurs et garantit ainsi son indépendance et sa pérennité.

4 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

Les structures membres de la FEDELIMA ne peuvent adhérer à la fédération que si leur nature juridique (cas des associations, des établissements publics et des régies directes) ou statut (cas des coopératives ou autres organismes privés à caractère commercial) attestent de leur non lucrativité.

Ainsi, les types de modes de gestion des adhérents de la FEDELIMA peuvent être regroupé en deux grandes catégories de statut juridique. D'une part les structures privées rassemblant les associations et les SCIC et d'autre part les structures publiques intégrant les EPCC, régies personnalisées et les régies directes.



| STATUT JURIDIQUE | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS | |
|--|-----|--------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|--------|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES | HOMMES |
| Structure privée (association et SCIC) | 85 | 77,3% | 521 places | 58 | 1 011 637 € | 59,5% | 46,8% | 11,3% | 1,4% | 35,3% | 8,6 ETP | 11,8% | 42,8% | 57,2% |
| Structure publique (EPCC et régies) | 25 | 22,7% | 730 places | 63 | 1 579 025 € | 70,5% | 63,1% | 7,1% | 0,3% | 27,1% | 11,2 ETP | 3,5% | 37,9% | 62,1% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% | 58,3% |

5 | LES STRUCTURES LABELLISÉES SMAC (SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES) PAR L'ÉTAT ET LES STRUCTURES NON LABELLISÉES

Le terme « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques, de l'amateur au professionnel (répétition, enregistrement, formation, ressource, création...) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites "actuelles"¹.

Ce terme est aujourd'hui fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnels pour désigner les structures portant un projet musiques actuelles. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que seuls 68 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État au 31 décembre 2018 sur la totalité des 139 structures membres de la fédération, soit 48,9%. En 2019, la totalité des structures labellisées SMACs par l'État ont répondu à l'enquête.



| LABELLISATION SMAC* PAR L'ÉTAT | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS FEMMES HOMMES |
|-----------------------------------|-----|--------|--|--|--|---|--|--|--|--|--|--|--|
| ● Labellisé SMAC | 68 | 61,8% | 642 places | 65 | 1 362 229 € | 62,3% | 52,5% | 9,1% | 0,7% | 33,0% | 11,0 ETP | 7,5% | 42,5% 57,5% |
| ● Non labellisé SMAC | 42 | 38,2% | 446 places | 50 | 781 743 € | 61,6% | 47,4% | 12,2% | 1,9% | 34,1% | 6,2 ETP | 13,8% | 40,3% 59,7% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% 58,3% |

* Structures labellisées SMAC (Scène de musiques actuelles) par l'État au 31 décembre 2018

1 - Cf. [Arrêté du 5 mai 2017](#) fixant le cahier missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles-SMAC »

6 | LES STRUCTURES PAR HAUTEURS DE BUDGETS

Les projets de musiques actuelles adhérents à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus par leurs partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales...) au regard des missions d'intérêt général auxquelles leurs projets font écho et qu'ils développent pour les personnes sur leur territoire. Ces missions d'intérêt général consistent, entre autres, à la découverte artistique, à la sensibilisation, à l'accompagnement des pratiques, au conseil administratif et/ou technique, à l'aide à l'insertion professionnelle des artistes, en accord avec une politique tarifaire favorisant le développement des pratiques artistiques de tous et l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

La hauteur du budget des structures peut varier de manière importante. Le budget des structures restant en adéquation avec le projet artistique et culturel de la structure (nombre de salariés permanents pour le mettre en oeuvre, nombre d'activités menées, intensité de l'activité, etc.), la taille de l'équipement dont elle a la gestion (nombre et taille des espaces de diffusions de concerts, nombre de studios de répétition, etc.) et le périmètre/rayonnement de ses actions. En 2018, le budget moyen des lieux membres de la FEDELIMA est de 1 140 589 € allant de 86 334 € pour le plus petit à 4 757 668 € pour le plus important.



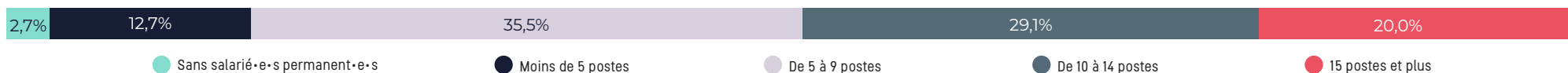
| HAUTEURS DE BUDGETS | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS | |
|---------------------------------|------------|---------------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|--------------|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES | HOMMES |
| Moins de 250 000 € | 9 | 8,2% | 306 places | 20 | 130 273 € | 58,6% | 40,5% | 15,1% | 3,1% | 36,8% | 1,4 ETP | 16,7% | 42,9% | 57,1% |
| De 250 000€ à 499 999€ | 19 | 17,3% | 374 places | 37 | 379 956 € | 64,4% | 47,0% | 15,0% | 2,3% | 32,5% | 4,8 ETP | 21,8% | 44,8% | 55,2% |
| De 500 000 € à 749 999 € | 20 | 18,2% | 348 places | 52 | 615 977 € | 74,1% | 61,9% | 11,2% | 1,0% | 23,3% | 6,6 ETP | 4,1% | 40,3% | 59,7% |
| De 750 000 € à 1 499 999 € | 38 | 34,5% | 540 places | 55 | 1 009 585 € | 66,2% | 55,9% | 9,5% | 0,8% | 30,4% | 9,7 ETP | 8,5% | 41,2% | 58,8% |
| 1 500 000 € et plus | 24 | 21,8% | 1 034 places | 103 | 2 766 223 € | 44,8% | 39,1% | 5,4% | 0,3% | 46,2% | 17,0 ETP | 4,9% | 40,7% | 59,3% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% | 58,3% |

7 | LES STRUCTURES PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

Les projets des structures adhérentes à la FEDELIMA sont portés et mis en oeuvre au quotidien par des équipes de salariés (également appelés « permanents »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (techniciens et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles. Les équipes de salariés permanents sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, programmation artistique, administration, production, communication, formation et accompagnement des pratiques, actions culturelles et médiation, accueil des publics, activités techniques, maintenance et entretien, etc. Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié mais par leur gouvernance et l'implication de bénévoles. Ce cas de figure concerne trois adhérents de la FEDELIMA.

En 2018, la taille des équipes permanentes des lieux membres de la FEDELIMA sont de 13 postes en moyenne (9,1 ETP), avec une médiane à 9 postes. Trois structures ne comptent aucun salarié permanent et la structure la plus importante de la fédération comptabilise 30 postes dans la composition de son équipe permanente.

Sont comptabilisé·e·s comme salarié·e·s permanent·e·s de la structure, les personnes embauchées en CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII (CDI Intérimaire).



| HAUTEURS DE BUDGETS | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS |
|---------------------------------|------------|---------------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES HOMMES |
| Sans salarié·e·s permanent·e·s | 3 | 2,7% | 309 places | 33 | 135 992 € | 30,0% | 22,8% | 7,2% | - | 72,6% | - | - | - - |
| Moins de 5 postes | 14 | 12,7% | 349 places | 32 | 308 089 € | 61,3% | 43,7% | 14,8% | 2,9% | 32,0% | 2,3 ETP | 23,8% | 50,4% 49,6% |
| De 5 à 9 postes | 39 | 35,5% | 456 places | 55 | 776 052 € | 66,7% | 54,4% | 11,0% | 1,3% | 30,0% | 6,6 ETP | 10,2% | 41,6% 58,4% |
| De 10 à 14 postes | 32 | 29,1% | 488 places | 55 | 928 582 € | 71,9% | 60,1% | 10,8% | 0,9% | 25,5% | 10,0 ETP | 8,5% | 42,9% 57,1% |
| 15 postes et plus | 22 | 20,0% | 1042 places | 94 | 2 761 950 € | 44,3% | 38,0% | 6,1% | 0,3% | 46,6% | 18,2 ETP | 3,8% | 40,1% 69,9% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 9,9% | 41,7% 58,3% |

8 | LES STRUCTURES PAR TAILLES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS

La diffusion dans les lieux de musiques actuelles correspond à l'activité par laquelle les structures organisent une programmation musicale de concerts d'une ou de plusieurs formations musicales, ou groupes, effectuant une ou plusieurs représentations d'un spectacle, à une date précise et dans un espace (à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'une salle) ayant une jauge qui peut varier selon différents critères de configuration. Les représentations diffusées peuvent avoir un caractère payant ou gratuit.

La diffusion et l'organisation de concerts demeurent pour une grande majorité des lieux membres de la FEDELIMA une activité inscrite au cœur de leur projet artistique

et culturel. Cependant cette fonction originelle s'est repositionnée progressivement dans le temps dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. Les structures membres de la FEDELIMA présentent une très grande diversité, notamment dans leur capacité d'accueil avec des jauges maximales allant de 85 à 1 999 places (debouts). Il s'agit d'un critère déterminant à prendre en compte lors de l'analyse de l'activité de diffusion et plus largement lors de la création d'un équipement de musiques actuelles car elle peut représenter une part prépondérante de l'économie des structures.



| TAILLES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS | NB | % | JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE | NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN | BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN | % FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET | % SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET | % AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET | % AIDES À L'EMPLOI SUR LE BUDGET | % RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET | NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII | % EMPLOIS AIDÉS SUR LE TOTAL PERMANENTS | RÉPARTITION PAR GENRE DES CDI ET CDD DE PLUS DE 6 MOIS | |
|--|------------|---------------|--|---|---------------------------------|--------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|--|--------------|
| | | | | | | | | | | | | | FEMMES | HOMMES |
| Sans équipement de diffusion* | 2 | 1,8% | - | 7 | 204 235 € | 57,2% | 26,1% | 29,2% | 2,0% | 40,2% | 1,1 ETP | 61,6% | 80,0% | 20,0% |
| Moins de 300 places | 25 | 22,7% | 210 places | 43 | 587 582 € | 69,6% | 52,2% | 15,5% | 1,9% | 26,2% | 5,9 ETP | 14,1% | 37,2% | 62,8% |
| De 300 à 599 places | 43 | 39,1% | 428 places | 51 | 861 230 € | 64,3% | 53,2% | 9,8% | 1,4% | 32,2% | 7,8 ETP | 19,4% | 43,7% | 56,3% |
| De 600 à 899 places | 21 | 19,1% | 707 places | 66 | 1 097 691 € | 63,0% | 54,1% | 8,3% | 0,6% | 31,5% | 9,3 ETP | 6,3% | 42,0% | 58,0% |
| 900 places et plus | 19 | 17,3% | 1 207 places | 97 | 2 646 440 € | 46,4% | 41,0% | 5,1% | 0,4% | 47,2% | 17,4 ETP | 8,9% | 38,5% | 61,5% |
| TOTAL / MOYENNE FEDELIMA | 110 | 100,0% | 569 places | 59 | 1 140 589 € | 62,0% | 50,5% | 10,3% | 1,2% | 33,4% | 9,2 ETP | 15,3% | 41,7% | 58,3% |

* La catégorie « sans équipement de diffusion » correspond aux structures développant un projet musiques actuelles sans équipement fixe, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'équipement de diffusion en gestion directe et/ou qui développent un projet en itinérance. Ces structures peuvent cependant organiser des concerts dans différents équipements de diffusion ancrés sur le territoire.

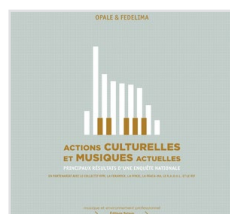
L'OBSERVATION ET LES ÉTUDES À LA FEDELIMA - WWW.FEDELIMA.ORG

En 2014, Les Éditions Mélanie Seteun en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette nouvelle collection se veut largement ouverte aux études émanant des acteurs artistiques et culturels et de leurs représentants : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs... Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA :



LES PRATIQUES COLLECTIVES EN AMATEUR DANS LES MUSIQUES POPULAIRES

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA, avec le soutien du ministère de la Culture (DGCA). Elle a été publiée en janvier 2020 aux Éditions Mélanie Seteun.



ACTIONS CULTURELLES ET MUSIQUES ACTUELLES - PRINCIPAUX RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE NATIONALE

Cette étude a été réalisée par Opale/CRDLA Culture et la FEDELIMA, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DGCA) en partenariat avec le Collectif RPM, la FERAROCK, la FFMJC, la FRACA-MA, le R.A.O.U.L. et le RIF.



LA DIFFUSION DANS LES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES - ANALYSE STATISTIQUE ET TERRITORIALE SUR LA SAISON 2011

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA en partenariat avec le CNV (Centre National des Variétés), le RIF (Réseaux en Île-de-France) et la SMA (Syndicat des Musiques Actuelles).



LA COOPÉRATION ENTRE PROJETS DE MUSIQUES ACTUELLES : ENJEUX, FREINS ET FACTEURS FACILITANTS

Cette publication a été réalisée par la FEDELIMA dans le cadre d'un appel à projets d'étude d'intérêt national sur les nouvelles modalités de coopérations associatives locales.



L'EMPLOI PERMANENT DANS LES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES

Cette étude a été réalisée par la FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) et le RIF (Réseau des musiques actuelles en Île-de-France), en partenariat avec Opale (Centre de ressources culture pour le DLA).

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture) et le CNM (Centre National de la Musique) :

